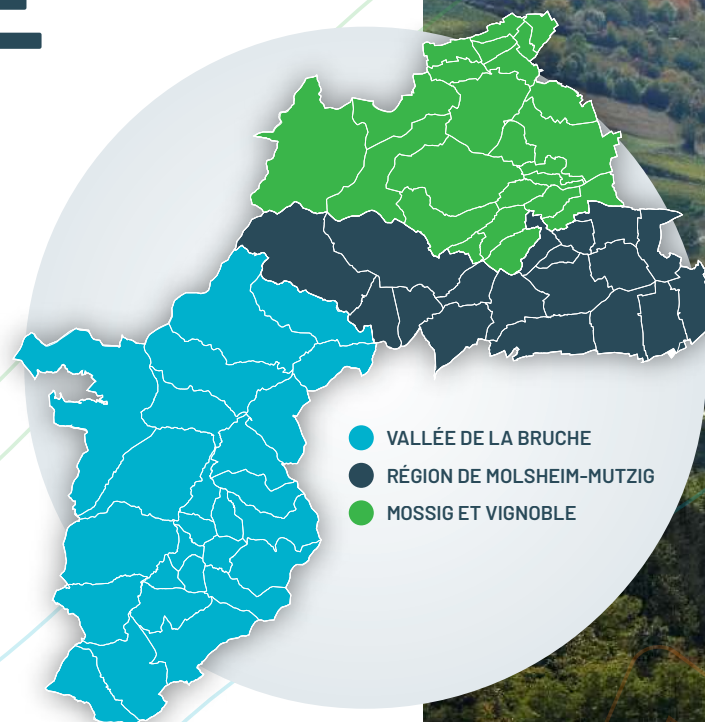


RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU PETR BRUCHE MOSSIG



2022 BRUCHE
MOSSIG



- VALLÉE DE LA BRUCHE
- RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG
- MOSSIG ET VIGNOBLE

NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE

04

Edito

05-17

STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

> Les instances du PETR

- Instances décisionnelles
- Instances consultatives

> Les moyens humains et financiers

- L'équipe du PETR
- Structures d'appui et partenaires
- Concertation et échanges territoriaux
- Communication du PETR
- Budget et cotisations

18-32

EXERCICE DES COMPÉTENCES

> Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- Le SCoT Bruche Mossig
- Les collaborations
- L'Observatoire du territoire

> Approbation du Plan Climat

- Les objectifs
- Le programme d'actions
- Communication
- Animation et mise en œuvre
- L'évènement « Agissons ensemble pour le Climat »

> Projet de territoire

33-51

ATTRIBUTIONS

> Transition énergétique

- La rénovation énergétique des maisons d'habitation
- La rénovation énergétique du patrimoine public
- Mobilité
- Autres animations et participations

> Développement territorial

- Programme Leader
- Tremplin Entreprises et l'animation économique
- Le programme Eco-Défis

52

GLOSSAIRE



ÉDITO

Grâce à l'abnégation des équipes du PETR et de l'ensemble des élus de notre territoire, vos dossiers ont avancé en 2022.

Le SCOT, le plan climat, l'animation économique sont sur les rails, et la candidature au programme LEADER 2023-2027 a été déposée.

Il faut désormais poursuivre nos actions avec pragmatisme.

La mobilité, si essentielle pour vos concitoyens, ne doit pas se résumer à nos deux axes structurants, le TSP0 Wasselonne-Strasbourg et les lignes ferrées Strasbourg-Molsheim-Saint-Dié et Sélestat.

En 2023, nous allons travailler pour permettre d'irriguer l'ensemble des communes du PETR. Mais nous devons

également reprendre avec la Région Grand-Est, l'Eurométropole et la SNCF tout le schéma du REME. Sa mise en place sans concertation est un non-sens qui pénalise nos concitoyens alors que pendant 25 ans, avec l'Association Bruche Piémont Rail, nous avons fait avancer les choses dans le bon sens.

Alain Ferry président
Pôle d'Équilibre Territorial
et Rural Bruche Mossig

→ www.bruche-mossig.fr

BRUCHE
MOSSIG
PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL ET RURAL



STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE



La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), promulguée le 27 Janvier 2014, a proposé notamment, dans son article 79, un nouvel outil du développement local : **le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**.¹

Espace de mutualisation et de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale, le Pôle permet de redonner une assise juridique aux territoires de projets, notamment aux Pays, issus de la Loi dite LOADDT de 1999.

Le **PETR Bruche Mossig** constitué entre la **Communauté de Communes de la Vallée de la BRUCHE**, la **Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG** et la **Communauté de Communes de la MOSSIG et du VIGNOBLE**, regroupe 68 communes totalisant 87 234 habitants (données INSEE 2019 - population totale).

¹ régi par le nouvel article L. 5741-1 du Code général des Collectivités territoriales, relevant du droit applicable au syndicat mixte fermé (Art. L. 5711-1 CGCT).

68
COMMUNES

87 234
HABITANTS



STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE

Le Syndicat Mixte du SCOT Bruche-Mossig, devenu Syndicat Mixte du Territoire Bruche-Mossig (AP du 20 Février 2019), a organisé sa transformation en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour poursuivre la politique de développement durable, initiée par le Pays Bruche-Mossig-Piémont, dans une approche prospective à long terme.

Jusqu'en 2018 le Syndicat Mixte avait pour unique objet l'élaboration et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire.

Depuis il a élargi ses compétences à l'élaboration du plan climat, puis après sa transformation en PETR, il a repris les actions portées jusque-là par le Pays Bruche Mossig Piémont en faveur du développement économique (Programme Leader, Tremplin Entreprises, ...) et de la transition énergétique (EIE, OKTAVE, mobilité, ...).

En 2022, il a élargi ses compétences à la coordination globale du suivi et de l'évaluation du plan climat et choisi de devenir délégataire partiel de la compétence mobilité des communautés de commune du territoire pour porter la mise en œuvre du projet de covoiturage.

Le PETR garde la vocation du Pays d'être un outil de proximité en proposant à la fois des services à la population et la mise en œuvre de projets de développement local.

Le PETR porte aussi la démarche d'aménagement durable du territoire avec la mise en œuvre du SCoT Bruche Mossig et l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial.

Il est fondé sur l'ambition initiale des acteurs locaux de promouvoir l'organisation d'un espace de développement aux portes de la métropole strasbourgeoise et de relever le défi de l'organisation spatiale et de l'aménagement de ce territoire.



Son action s'inscrit en complémentarité avec celle des EPCI membres, dans le respect des compétences et attributions que ces derniers lui dévoluent.

Les instances du PETR

Instances décisionnelles

56

Membres

Conformément à ses statuts, le PETR Bruche Mossig est administré par un Comité Syndical composé de 56 membres, assurant la représentativité des Communautés de Communes membres, dont la répartition a été fixée en tenant compte du poids démographique de chacun. Ces délégués sont désignés par les EPCI respectifs suivant le renouvellement général de leurs organes délibérants.

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble : 15 membres titulaires

- | | | |
|---|---|--|
| ● François SCHNEIDER ,
Maire de Cosswiller, | ● Daniel FISCHER ,
Maire de Marlenheim, | ● Yves JUNG , Maire
de Wangen, |
| ● Fabien BLAESS ,
Maire de Dangolsheim, | ● Pierre BURTIN , Adjoint
au Maire de Marlenheim, | ● Daniel ACKER , Maire de
Wangenbourg Engenthal, |
| ● Nicolas WINLING ,
Maire de Dahlenheim, | ● François JEHL ,
Maire d'Odratzheim, | ● Michèle ESCHLIMANN ,
Maire de Wasselonne, |
| ● Pierre Paul ENGER ,
Maire de Hohengoelt, | ● Sylvie THOLE , Maire
de Scharrachbergheim
Irmstett | ● Philippe SCHNITZLER ,
Conseiller municipal
de Wasselonne (démissionnaire au 01/09/2022) |
| ● Patrick DECK ,
Maire de Kirchheim, | ● Gérard STROHMENGER ,
Maire de Traenheim, | ● Pierre GEIST ,
Maire de Westhoffen, |



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

56

Membres

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : 26 membres titulaires

- **Bernard RAULIN**, Adjoint au Maire d'Altorf,
- **Marie-Paule DIETRICH**, Conseillère Municipale d'Avolsheim,
- **Jean-Claude ANDRE**, Maire de Dachstein, Remplacé par **Laetitia MARTZ-DELMULLE** depuis le 17/10/2022
- **Marie-Reine Fischer**, Maire de Dinsheim-sur-Bruche,
- **Gilbert ROTH**, Maire de Dorlisheim,
- **Claire PERRAT-LIEBERT**, Conseillère Municipale de Dorlisheim
- **Julien HAEGY**, Maire de Duppigheim,
- **Alexandre DENISTY**, Maire de Duttlenheim
- **Mathieu BLEGER**, Conseiller Municipal de Duttlenheim
- **Marianne WEHR**, Maire d'Ergersheim,
- **Eric FRANCHET**, Maire d'Ernolsheim-Bruche,
- **Pierre THIELEN**, Maire de Gresswiller,
- **Guy ERNST**, Maire d'Heiligenberg,
- **Laurent FURST**, Maire de Molsheim,
- **Chantal JEANPERT**, Adjointe au Maire de Molsheim,
- **Sylvie TETERYCZ**, Adjointe au Maire de Molsheim,
- **Maxime LAVIGNE**, Conseiller Municipal de Molsheim,
- **Jean-Michel WEBER**, Conseiller Municipal de Molsheim,
- **Jean-Luc SCHICKELE**, Maire de Mutzig,
- **Caroline PFISTER**, Adjointe au Maire de Mutzig,
- **Bülent TEMIZAS**, Adjoint au Maire de Mutzig,
- **Marielle HELLBOURG**, Maire de Niederhaslach,
- **Jean BIEHLER**, Maire d'Oberhaslach,
- **Guy SCHMITT**, Maire de Soultz-les-Bains,
- **Alexandre GONCALVES**, Maire de Still,
- **Sébastien JACOB**, Conseiller Municipal de Wolxheim



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

56

Membres

Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche : 15 membres titulaires

- **Alice MOREL**,
Maire de Bellefosse,
- **Marc DELLENBACH**,
Maire de Bourg-Bruche,
- **Emile FLUCK**,
Maire de Colroy la Roche,
- **Maurice GUIDAT**,
Maire de Fouday,
- **Jean-Bernard PANNEKOECKE**,
Maire de La Broque
- **Jean-Louis BATT**,
Maire de Lutzelhouse,
- **Nicolas BONEL**, Maire
de Muhlbach sur Bruche,
- **André WOOCK**,
Maire de Natzwiller,
- **Thierry SIEFFER**,
Maire de Ranrupt,
- **Marc SCHEER**,
Maire de Rothau,
- **Marc GIROLD**,
Maire de Russ,
- **Romain MANGENET**,
Maire de Saâles,
- **Laurent BERTRAND**,
Maire de Schirmeck,
- **Alain GRISE**,
Maire d'Urmatt,
- **Alain FERRY**, Maire
de Wisches.



Les instances du PETR

Instances décisionnelles

9

Vice-Présidents

Le Président du PETR, Alain FERRY, est entouré de 9 Vice-Présidents.

Ces fonctions sont assurées à titre bénévole.

Fonction	Nom
Président	Alain FERRY
1 ^{er} VP	Daniel ACKER
2 ^e VP	Marie-Reine FISCHER
3 ^e VP	Jean Bernard PANNEKOECKE
4 ^e VP	Michèle ESCHLIMANN
5 ^e VP	Gilbert ROTH
6 ^e VP	Alice MOREL
7 ^e VP	Daniel FISCHER
8 ^e VP	Marianne WEHR
9 ^e VP	Laurent FURST

22

membres du bureau

Le **bureau** du PETR Bruche Mossig est composé de **22 membres** : 8 de la CCRMM, 7 de la CCVB et 7 de la CCMV, dont le Président et les 9 Vice-Présidents

Titulaires	Suppléant
Alain FERRY	Marc SCHEER
Daniel ACKER	Pierre GEIST
Marie-Reine FISCHER	Julien HAEGY
Jean Bernard PANNEKOECKE	Jean-Louis BATT
Michèle ESCHLIMANN	Sylvie THOLE
Gilbert ROTH	Jean-Luc SCHICKELE
Alice MOREL	Laurent BERTRAND
Daniel FISCHER	François SCHNEIDER
Marianne WEHR	Marielle HELLBOURG
Laurent FURST	Guy SCHMITT
François JEHL	Romain MANGENET

Le comité syndical s'est réuni 7 fois en 2022 : 26 janvier, 3 février, 11 mai, 7 et 21 septembre, 5 octobre, 16 novembre.

Le bureau du PETR s'est réuni 10 fois cette même année : 12 janvier, 2 février, 15 et 30 mars, 27 avril, 24 août, 7 septembre, 12 octobre, 2 et 30 novembre.

Les instances du PETR

Les instances consultatives

Le PETR dispose de deux instances consultatives : la conférence des maires et le conseil de développement. Il peut également se doter de commissions ou de groupes de travail, comme il l'a fait pour l'élaboration du Programme Leader 2023-2027.

La conférence des Maires a été réunie 2 fois :

- le 19 janvier en visioconférence avec le conseil de développement pour la présentation du Fonds Initiatives Campagnes, du calendrier d'animation économique de Tremplin, du programme LEADER, ainsi que des activités de conseil du PETR, aux particuliers et aux collectivités, en matière de rénovation énergétique
- le 5 octobre avec le comité syndical pour la présentation du projet mobilité du PETR

La composition du conseil de développement a été arrêtée par le Comité Syndical du PETR en date du 9 décembre 2020. La présidence de l'instance a été confiée à Jean Bernard PANNEKOECKE, Vice-Président du PETR en charge du Conseil de Développement.

En 2022, le conseil de développement a été réuni 3 fois :

- le 19 janvier en visioconférence avec la conférence des Maires pour la présentation du Fonds Initiatives Campagnes comme évoqué ci-contre
- le 5 juillet à Wasselonne pour un atelier de photolangage, les propositions de Tremplin Entreprises, le projet de bourse aux locaux vacants, la candidature à l'appel à projets « Entreprendre au cœur des territoires », la candidature Leader 2023-2027
- le 19 octobre à Mutzig avec pour focales le projet de mobilité du PETR et le projet de territoire



Les moyens humains et financiers

L'équipe du PETR

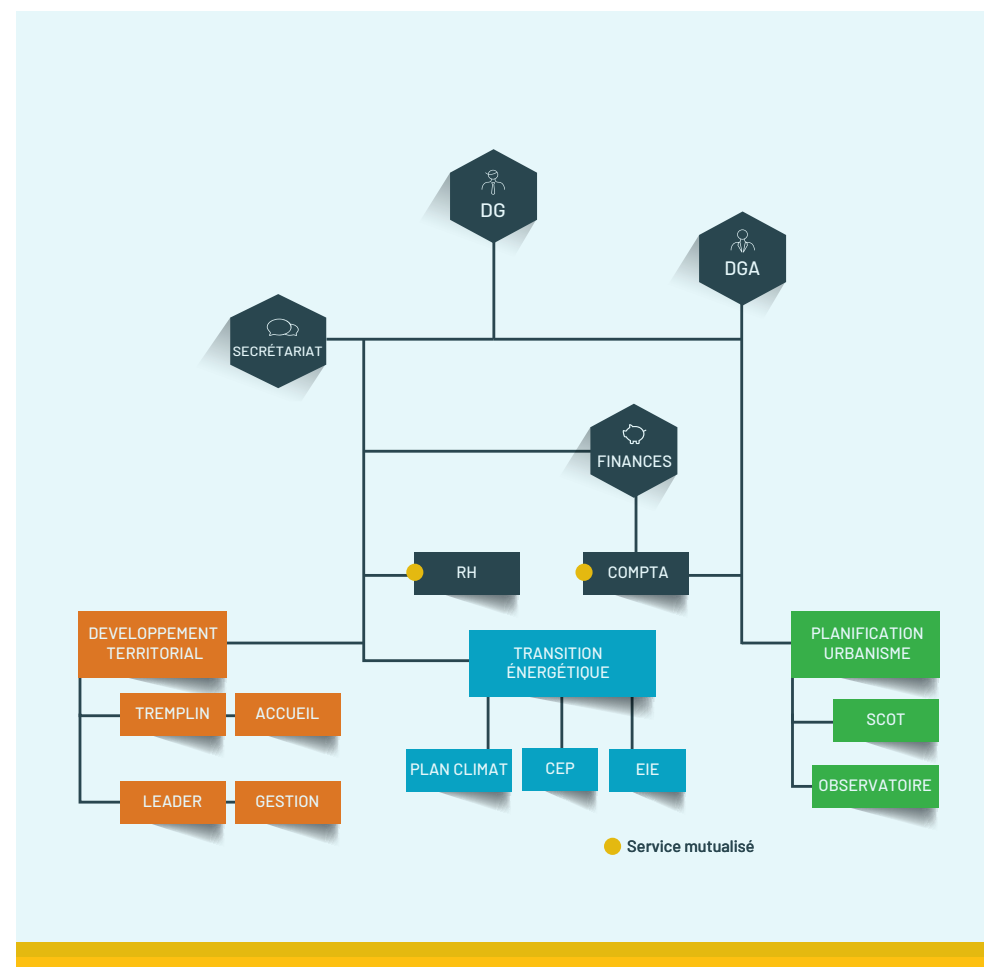
Le PETR dispose au 31 décembre 2022 d'une équipe de 11 personnes affectées à la direction générale et aux 3 pôles opérationnels, à savoir :

- La planification et l'urbanisme intégrant le SCoT et l'observatoire du territoire ;
- La transition énergétique dans une approche transverse regroupant le Plan climat et la transition énergétique avec l'Espace Info Energie /France Rénove, le conseil en énergie partagé et la mobilité ;
- Le développement territorial comprenant Tremplin Entreprises et le programme européen Leader.

→ L'organigramme du PETR se présente comme suit en date du 31 décembre

Le PETR a ponctuellement accueilli des stagiaires et bénévoles :
Rajamane ALLAGAPEN, Florient LONDOT, Bilal BILGIC, Tarkan KARA

La sortie annuelle de l'équipe salariée du PETR avec son Président a été l'occasion le 22 avril de rencontrer le créateur de l'héliodome à Cosswiller et de visiter les remparts et la chaufferie de Westhoffen.



Les moyens humains et financiers

Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

DIRECTRICE

michele.heussner@petrbruchemossig.fr
03 88 97 25 44 / 06 37 24 32 83



Grégory HEINRICH

DIRECTEUR ADJOINT
CHARGÉ DU SCOT

gregory.heinrich@petrbruchemossig.fr
03 88 97 47 96 / 06 18 59 89 53



Estelle PALFRAY

SECRÉTAIRE

POSTE MUTUALISÉ AVEC LA CCRMM
estelle.palfray@petrbruchemossig.fr
03 88 97 25 41



Guillaume LIMBACH

CHARGÉ DE MISSION DES OBSERVATOIRES DU TERRITOIRE

guillaume.limbach@petrbruchemossig.fr
03 88 97 36 11



Patrick PETER

DIRECTEUR DE TREPLIN
ENTREPRISES

ANIMATEUR ÉCONOMIQUE
patrick.peter@treplin-entreprises.fr
03 88 97 39 75 / 06 47 65 74 87



Cécile GRUCKER

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE
CHARGÉE D'ACCUEIL du PETR et de
Tremplin Entreprises

contact@petrbruchemossig.fr
contact@treplin-entreprises.fr
03 88 97 47 96 / 03 88 97 25 40



Albin DERIAT

CHARGÉ DU PROGRAMME LEADER
albin.deriat@petrbruchemossig.fr
03 88 97 60 79



Cassandre TIPHAINE

CHARGÉE DU PROGRAMME LEADER

cassandre.tiphaine@petrbruchemossig.fr
03 88 97 25 42



Antoine MONTENON

COORDONNATEUR DE LA DÉMARCHE
CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

antoine.montenon@petrbruchemossig.fr
03 88 45 38 50 / 06 52 43 24 40



Serge TIFFAY

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ
(CONSEIL AUX COMMUNES)

serge.tiffay@petrbruchemossig.fr
03 88 97 83 87 / 06 30 30 31 04



Jean SCHOEPPER

CONSEILLER INFO ÉNERGIE (CONSEIL
AUX PARTICULIERS)

jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr
03 88 97 39 69 / 06 73 97 78 93



Arthur VINCENOT

ANIMATEUR PLAN CLIMAT - TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE EN ALTERNANCE

arthur.vincenot@petrbruchemossig.fr



Structures d'appui et partenaires

Le PETR dispose de moyens d'intervention et d'une interface élargie dans le cadre de partenariats avec des structures telles OKTAVE pour la rénovation énergétique, Initiatives BMP pour l'appui à la création et au développement d'entreprises, le réseau ACT:IONS qui anime le tissu industriel, l'ADEUS, la fédération nationale des SCoT, la conférence des SCoT du Grand Est, l'Association Nationale des Pays et PETR (ANPP), Citoyens & Territoires, Leader France, la Maison de la Nature, le centre de gestion, le CNFPT,...

Pour la gestion et l'animation du programme LEADER, le PETR bénéficie de financements FEADER, de l'appui technique des services de la Région Grand-Est, ainsi que de l'implication d'acteurs locaux, publics et privés, membres du comité de programmation du groupe d'action locale.

Le PETR participe aux travaux engagés dans le cadre des démarches « Petites ville de demain » de Wasselonne-Marlenheim, Molsheim-Mutzig-Dorlisheim, et La Broque-Barembach-Rothau-Schirmeck.

Au sein de Tremplin Entreprises, le PETR coordonne l'offre locale de services à la création d'entreprises proposées par la Chambre de Métiers, la Chambre de Commerce, Pôle Emploi et d'autres intervenants (coopérative d'activité, couveuse...). Ce partenariat est notamment valorisé via le pôle Créa conventionné et soutenu financièrement par la Région Grand Est. Il se concrétise par la mise en œuvre d'ateliers, de sessions de formation et de permanences. Par ailleurs, le PETR œuvre à l'insertion territoriale des jeunes pousses de la pépinière et plus largement participe aux instances emploi formation du territoire pour

favoriser les relations écoles /entreprises. La Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) contribue au financement du poste d'animateur économique du territoire pour la mise en œuvre d'actions dédiées aux bénéficiaires du RSA créateurs d'entreprises depuis 2015.

Les projets en faveur de la transition énergétique touchent un large panel d'acteurs socio-économiques, au côté des communautés de communes et des communes, des partenaires institutionnels que sont l'Europe, l'État, la Région, l'ADEME, la Banque des Territoires, la CeA et les opérateurs ANAH, le réseau SARE, les artisans labellisés par OKTAVE, des établissements scolaires, des citoyens engagés et des associations telles Bruche Piémont Rail, des entreprises locales exerçant leur responsabilité sociale et environnementale, la chambre des Métiers

dans le cadre du programme Ecodéfis,...

La Région Grand Est reste un partenaire essentiel du PETR, aux plans technique et financier dans les domaines du développement territorial, de la transition énergétique et en sa qualité de gestionnaire de fonds européens.



Concertation et échanges territoriaux

L'année 2022 a été l'occasion de plusieurs échanges avec d'autres territoires :

- Réunions avec les Présidents et directeurs des PETR du Piémont des Vosges, de l'Alsace Centrale et de la CdC d'Erstein dans le cadre du cofinancement du poste de chargé de mission du réseau d'entreprises AC:TIONS
- Visite d'expérience sur le photovoltaïque à Mulhouse
- Visite du forum « Cœur de l'industrie » de l'Alsace du Nord
- Échanges avec le PETR de Sarrebourg porteur de la réserve de biosphère de la Moselle Sud et du poste d'ingénierie touristique financé dans le cadre du Projet AVENIR MONTAGNE
- Échanges avec le GAL de la Sarthe pour un projet de coopération relatif à la filière bois et la captation carbone
- Échanges avec le PETR du Piémont des Vosges, puis ses communautés de communes concernant la participation au financement de l'accompagnement des porteurs de projet assuré à Tremplin Entreprises.



Communication du PETR Bruche Mossig

En 2022, le PETR a renforcé ses actions de communication avec la rédaction d'un plan de communication. L'importance de la présence du PETR sur les réseaux sociaux tels que Facebook et LinkedIn a été soulignée, l'objectif étant de rendre le PETR visible et ses activités identifiables.

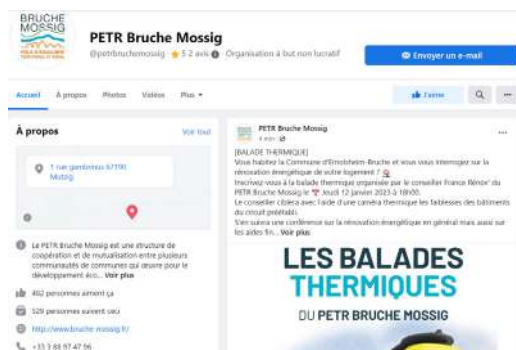


● Facebook:

La page Pays BMP a été créée en 2017 mais ne comportait que des publications sporadiques. La page a été renommée PETR Bruche Mossig en 2020 et dénombre désormais 482 abonnés.

→ 1 publication par jour mettant en avant la structure, ses actions et ses compétences.

<https://www.facebook.com/petrbruchemossig>



Tremplin Entreprises dispose également d'une page promouvant ses ateliers économiques, les actualités de la pépinière, mais aussi les offres d'emploi, actualités et animations économiques sur le territoire.

En décembre 2022, elle compte 550 abonnés.

<https://www.facebook.com/TremplinEntreprises.Mutzig>



● LinkedIn:

Le profil LinkedIn du PETR a été créé début 2022. Il est suivi par 87 personnes.

→ 1 à 2 publications par semaine sur les événements majeurs et les décisions du PETR.

<https://www.linkedin.com/company/petr-bruche-mossig>



Le profil de Tremplin Entreprises a 160 abonnés.

<https://www.linkedin.com/company/tremplin-entreprises-mutzig>

Ces actions viennent compléter la communication assurée via les 2 sites internet du PETR régulièrement mis à jour :

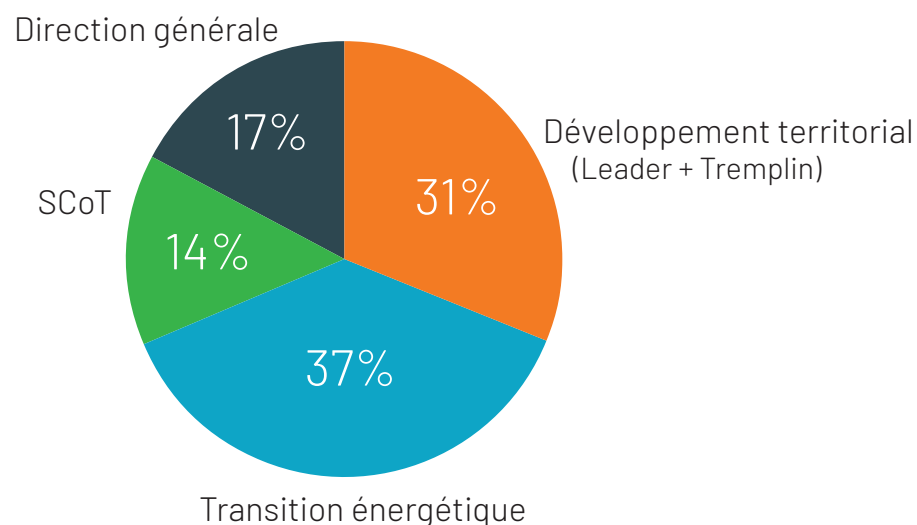
→ www.bruche-mossig.fr

→ www.tremplin-entreprises.fr

Budget et cotisations



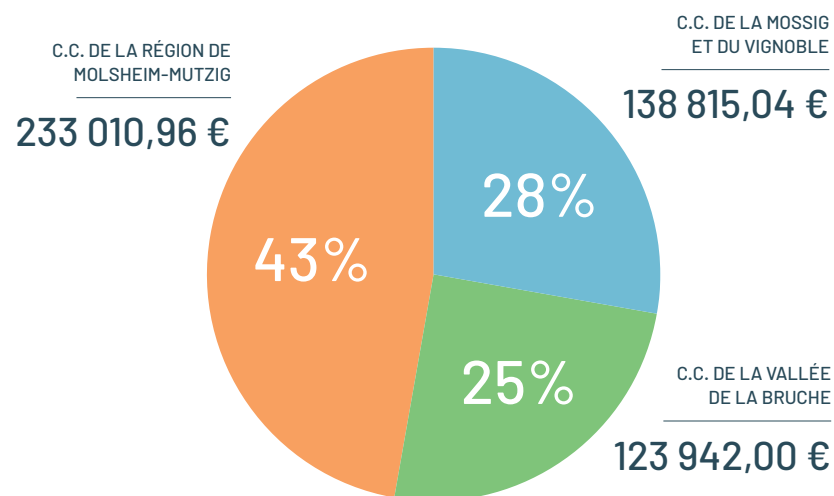
Le budget du PETR pour 2022 s'est élevé à **1 301 315 €**, soient 1 021 583 € en fonctionnement et 279 732 € en investissement, dont des excédents reportés de 2021 à savoir 212 557 € en fonctionnement et 200 377 € en investissement.



→ Budget prévisionnel du PETR 2022 : **1 301 315,00 €**

Les contributions financières des Communautés de Communes membres du PETR ont été maintenues à **495 768,00 €** au BP 2022. Elles **représentent un peu plus de 47% des recettes de fonctionnement.**

Leur répartition, définie par les statuts, se décline comme suit :



→ Contribution financière des Communautés de Communes : **47% du budget**

EXERCICE DES COMPÉTENCES



Les compétences et attributions du PETR Bruche Mossig sont détaillées dans les statuts de l'instance comme suit :

« En application des articles L. 5741-1, L. 5711-1, L. 5212-1 et suivants et L. 5211-5-1 du CGCT, le PETR exerce, aux lieu et place de ses EPCI FP membres, les compétences et missions suivantes.

Le PETR est compétent :

- ✓ Pour élaborer, modifier, réviser et mettre en œuvre un Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire ;
- ✓ Pour élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial, prévu à l'article L 229-26 du Code de l'environnement, ainsi que son rapport intermédiaire à 3 ans ; et pour assurer la coordination globale de son suivi et de son évaluation, prévu à l'article R229-51 du code de l'environnement, sur l'ensemble de son territoire ;
- ✓ Pour élaborer le projet de territoire mentionné à l'article L. 5741-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Pour mettre en œuvre, dans les conditions précisées dans le projet de territoire, pour le compte de ses EPCI à fiscalité propre membres ainsi que pour les EPCI partenaires qui en décideront, les actions d'intérêt territorial ;
- ✓ Pour organiser la concertation et animer le débat territorial. »

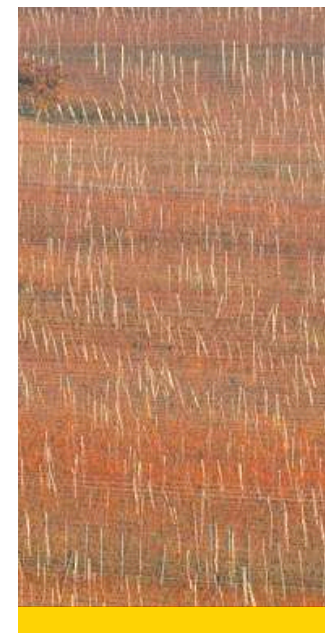


Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

SCoT

SCoT

Pour quoi faire ?

Un SCoT pour quoi faire ?

Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), à l'échelle intercommunale, créés par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) en décembre 2000.

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable :

- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...



SCoT

Le SCoT Bruche Mossig

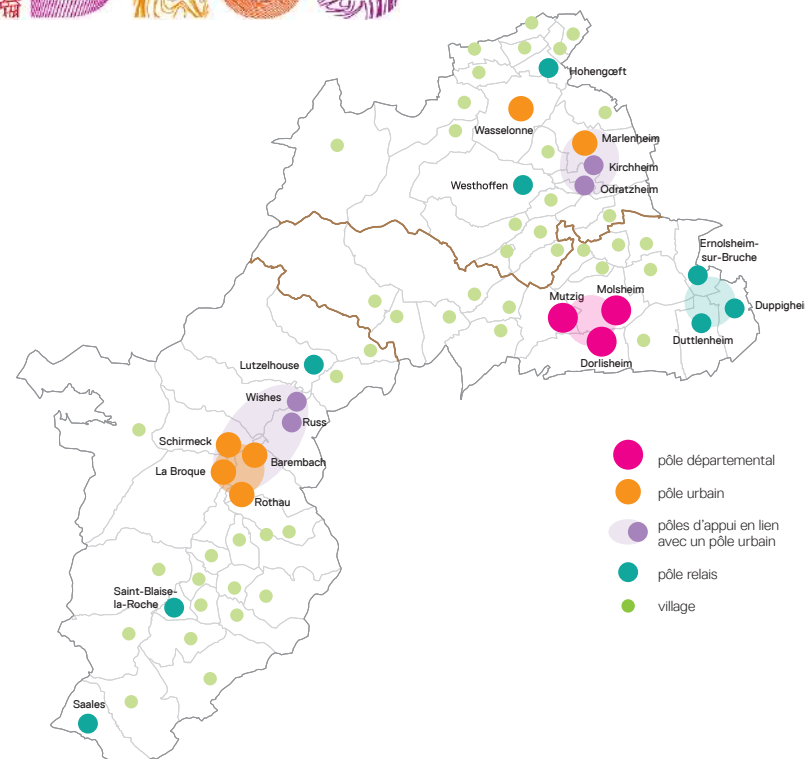
Le SCoT Bruche Mossig a été approuvé à l'unanimité le 8 décembre 2021.

Il est aujourd'hui entré dans sa phase de mise en œuvre. Ainsi, au cours de l'année 2022, des actions de sensibilisation aux orientations du SCoT et aux récentes évolutions législatives, en particulier l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050, ont été menées.

Parallèlement, le PETR en tant que Personnes Publique Associée a participé et contribué à l'élaboration des documents d'urbanisme des communes (en particulier des PLU) et des procédures d'urbanisme. Le PETR a formalisé 4 avis dont 3 à propos de PLU et 1 avis à propos d'un permis d'aménager de plus de 5000 m² de surface de plancher.

En outre la phase obligatoire de suivi des effets des orientations du SCoT a été enclenchée notamment par la mise en œuvre de son **observatoire du territoire** en particulier sur les thématiques suivantes :

- **Foncier** : mesure et observation de la consommation foncière – validation de la méthode et constitution des référentiels
- **Projet Urbain du territoire** : référencement des projets, analyse et restitutions des travaux auprès des EPCI
- **La traduction de la Trame Verte et Bleue à une échelle infra SCoT.**



→ L'armature urbaine figurant au D00 du SCoT Bruche Mossig approuvé le 08 décembre 2021

L'ensemble du projet de SCoT est téléchargeable sur le site web du PETR :

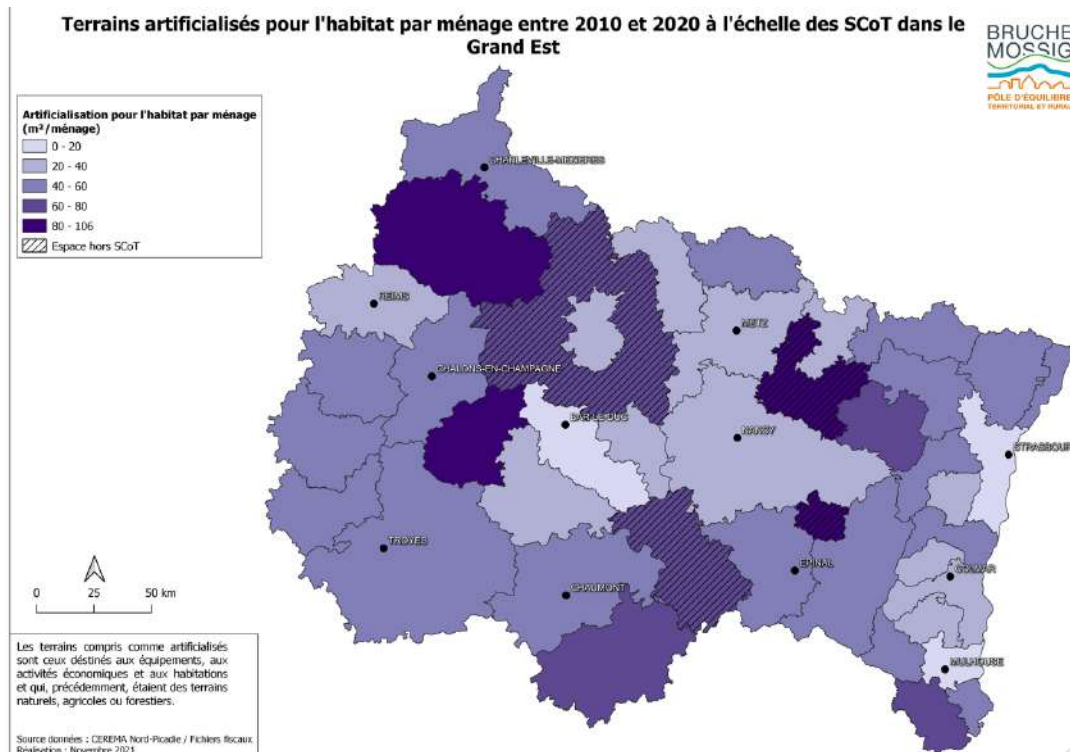
<https://bruche-mossig.fr/quest-ce-quun-scot/le-scot-bruche-mossig/>

Les collaborations

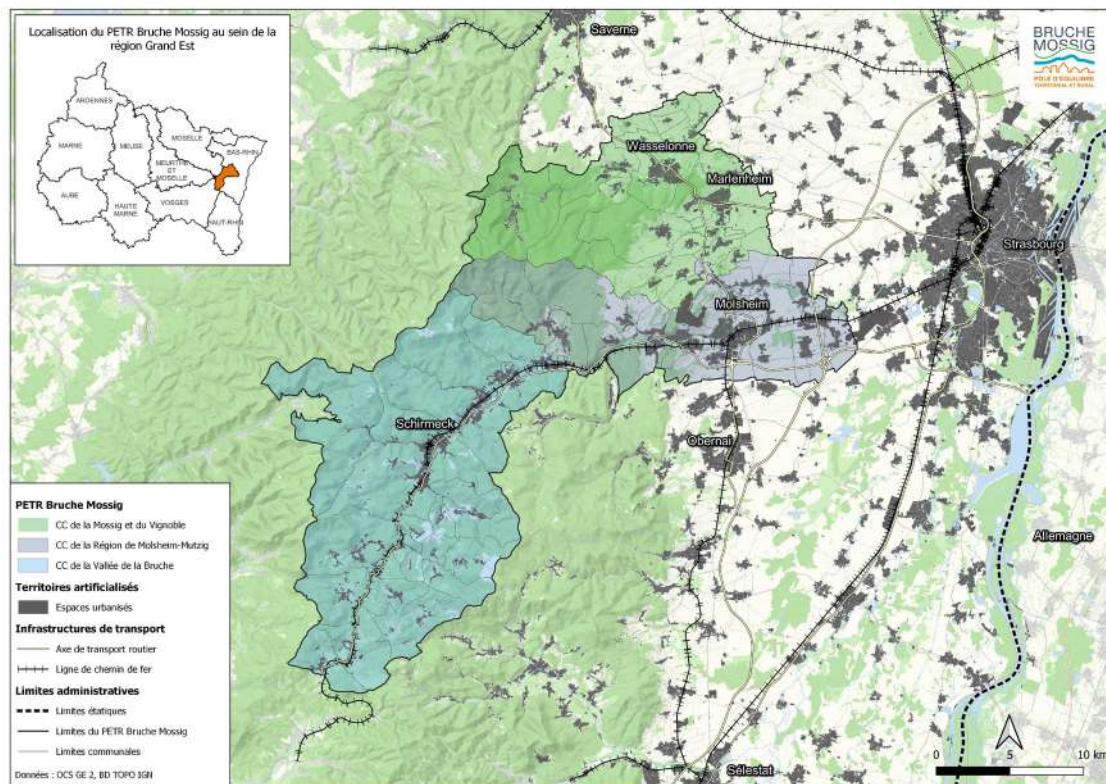
Parallèlement à l'élaboration de son SCoT, le PETR participe à nombre de réunions et démarches en lien notamment avec l'**InterScot du Bas-Rhin**.

La mise en œuvre du volet aménagement de la **loi climat et résilience** au travers du SRADDET de la région Grand Est en cours de révision a impliqué une mobilisation forte de l'ensemble des structures porteuses de SCoT à l'échelle alsacienne et du Grand Est.

Dès lors durant l'ensemble de l'année 2022, le PETR s'est fortement impliqué sur la question avec les autres structures porteuses de SCoT dans le cadre de l'InterSCoT du Grand Est afin d'aboutir à une nécessaire contribution technique et politique dans le cadre de la mise en œuvre du premier volet de la doctrine ZAN.



L'Observatoire du territoire du PETR



L'observatoire du territoire permet au PETR de disposer de l'outil indispensable nécessaire à la mise en œuvre de ses missions, en particulier l'animation et le suivi du SCoT.

Durant l'année 2022 l'observatoire du territoire s'est concentré sur la création et l'alimentation d'une base de données contenant l'ensemble des jeux de données de références (Occupation du Sol à Grande Echelle, BD TOPO, Plan Cadastral informatisé, etc.).

Afin d'alimenter l'observatoire et de remplir **son rôle d'analyse et d'accompagnement** des missions et des compétences portées par le PETR, un certain nombre de projets de traitements et d'analyses ont été mis en œuvre sur les **thématiques prioritaires** (foncier, urbanisme, Trame Verte et Bleue, Espace d'Activité Economique).

L'Observatoire du territoire du PETR

Ainsi, un grand nombre de projets ont été amorcés durant l'année 2022 :

- Constitution des **enveloppes urbaines** conformément aux orientations du SCoT afin de mesurer la consommation foncière dans ce même cadre
- Déclinaison de la **Trame Verte et Bleue** afin d'accompagner les Communautés de Communes et communes dans la mise en œuvre de la TVB
- Début d'**inventorisation des dents creuses** afin d'évaluer le gisement foncier présent dans le tissu urbain des communes
- **Recensement des projets à court et moyen terme** des communes au regard des objectifs de la loi Climat et Résilience avec une restitution auprès de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig
- Constitution « **d'îlots typo-morphologiques** » alimentés par des données exogènes (datafoncier), pour le suivi des formes bâties et l'évolution de la densité de logement
- Construction d'un **Observatoire sur les Espaces d'Activités Economiques** afin d'étoffer les connaissances sur ces espaces et de pouvoir produire pour le compte des Communautés de Communes l'inventaire des EAE, devenu obligatoire
- **Production cartographique pour les compétences portées par le PETR** Bruche Mossig (Info énergie, Programme Leader, etc.)
- **Production cartographique dans le cadre de l'InterSCoT** et des groupes de travail autour de la loi Climat et Résilience et de la ZAN.

L'ensemble de ces travaux sera poursuivi et enrichi durant l'année 2023 au sein de l'observatoire du territoire.



Approbation du Plan Climat

Le projet de Plan Climat Bruche Mossig a été officiellement adopté lors du comité syndical du 9 mai 2022, à l'unanimité.

Le Plan Climat 2022-2027 vise à organiser la transition écologique du territoire. Sa réalisation a été confiée au PETR Bruche Mossig par les Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche, de la région de Molsheim-Mutzig et de la Mossig et du Vignoble.

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique Climat-Air-Énergie autour de plusieurs thématiques :

- La sobriété énergétique
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Le développement des énergies renouvelables
- L'adaptation au changement climatique
- La qualité de l'air.

→ Tout le contenu est disponible ici :
<https://bruche-mossig.fr/le-plan-climat-air-energie/>



Les objectifs

Document se voulant ouvert et partenarial, il est un guide dans la réalisation des actions en faveur de la transition écologique sur le territoire, et répond aux objectifs suivants :



Multiplier par 4

le nombre de logements collectifs et individuels rénovés chaque année



Multiplier par 2

le nombre d'établissements publics rénovés chaque année et le nombre d'industries mettant en œuvre des actions de transition écologique



Développer

les circuits courts et plus respectueux de l'environnement pour tendre vers une alimentation plus locale



Développer le cyclable et les mobilités alternatives



Multiplier par 2

la production d'énergies renouvelables locales d'ici 2050

Le Programme d'actions

Le programme d'actions compte 31 actions autour de 11 thématiques.



Agriculture et alimentation



Bâtiment



Aménagement



Déchets et valorisation



Eau



Énergie



Forêt



Mobilité



Gouvernance



Promotion du territoire et de ses actions



Sensibilisation de tous les publics

Communication

En parallèle de l'approbation du plan climat, le PETR a fait appel à une agence de communication afin de faire connaître le plan climat et ses actions, mais surtout de regrouper le sujet transition écologique autour d'une bannière commune, **une marque appelée « Bruche et Mossig – Agissons Ensemble pour le Climat »**, ou plus simplement « Agissons Ensemble ».

Le plan de communication prévoit également un développement des réseaux sociaux, un déploiement vers les écoles, ainsi qu'un évènementiel récurrent.

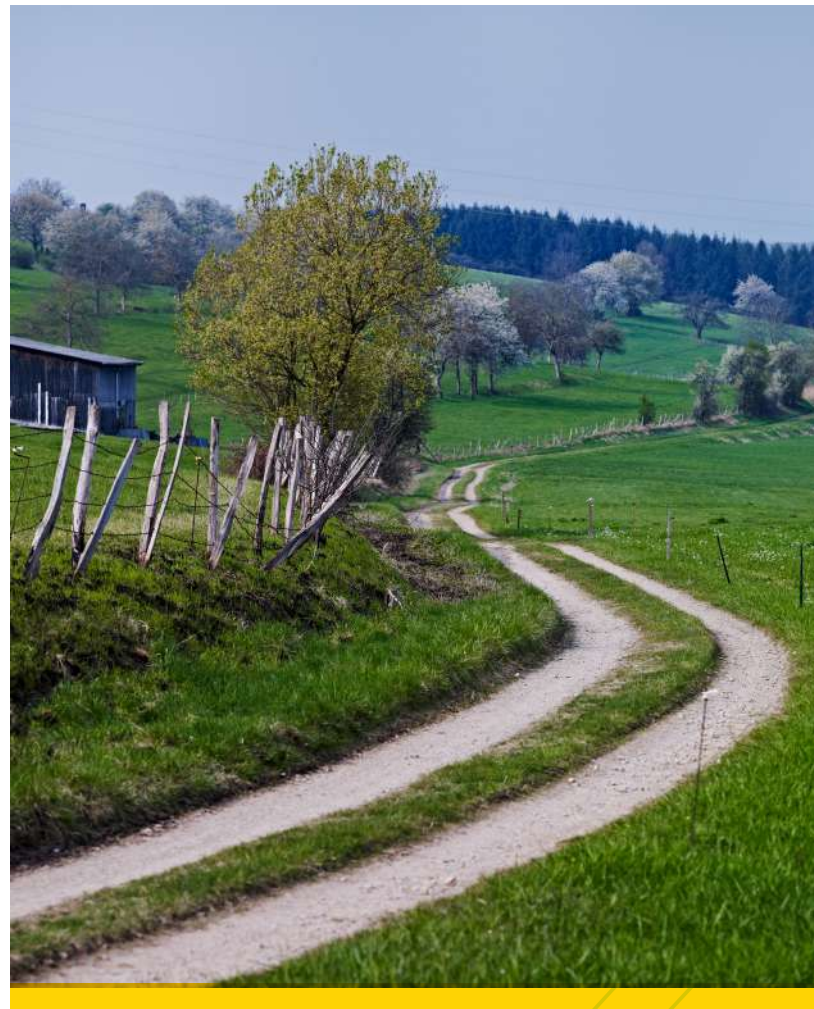


Animation et mise en œuvre

Une équipe de 11 personnes (6 élus + 5 agents), dite « équipe climat », a été définie par le PETR et les communautés de communes pour piloter l'animation et la mise en œuvre des actions définies dans le plan climat. L'objectif est de garder la meilleure cohérence entre les actions de chaque strate territoriale, de développer la dynamique autour de cette thématique, de suivre les actions sur le territoire, et de planifier l'action du PETR et des communautés de communes dans l'animation de la thématique.

2023 sera l'occasion de définir un bilan de la première année de mise en œuvre du plan climat. Le PETR a pour ce faire été doté d'une extension de sa compétence d'élaboration du plan climat pour organiser le suivi et élaborer le bilan des actions à 3 ans, obligatoire.

Un alternant, Arthur Vincenot, a été accueilli à partir de septembre 2022 afin de renforcer le service transition énergétique dans le pilotage d'études d'énergies renouvelables, organiser le suivi du plan climat et renforcer l'animation autour de ce sujet.



L'évènement «Agissons ensemble pour le Climat» du 19 novembre 2022

Suite à l'approbation du plan climat, le PETR Bruche Mossig a proposé l'organisation d'un évènement en 2022 afin de renforcer la dynamique entreprise, auprès des citoyens, des entreprises et des acteurs publics, et de valoriser les actions mises en œuvre par tous les acteurs du territoire. Il s'agissait également de mettre en avant la nouvelle marque « **Agissons ensemble** » définie en parallèle de l'approbation du plan climat.

L'évènement a eu lieu le 19 novembre 2022 au Lycée Camille Schneider de Molsheim. Il a été organisé par l'équipe climat, dans un temps très court (environ 3 mois de préparation), et co-financé par le programme LEADER. Cet évènement se veut exemplaire en prenant en compte au maximum la problématique écologique dans son propos mais aussi dans sa gestion et son organisation. Le label Eco-manifestation niveau 3 lui a été décerné, soit le niveau maximum.



L'accueil a été effectué par les élèves de la formation AGORA du lycée Camille Schneider; les élèves ont également proposé des supports de communication préalables à la manifestation, en publiant des éco-gestes à réaliser chez soi.

The poster is for the 'Agissons Ensemble ! Plan Climat Bruche Mossig' event. At the top, it says 'AGISSONS ENSEMBLE !' with icons of a house, sun, wind turbine, and car. Below this is 'PLAN CLIMAT BRUCHE MOSSIG'. A small green character with a leaf for a head is on the right, with '1ÈRE EDITION' next to it. A yellow banner reads 'Venez partager vos idées et découvrir les actions du territoire POUR LE CLIMAT !'. The main text says 'SAMEDI 19 NOV. 2022 AU LYCÉE CAMILLE SCHNEIDER À MOLSHEIM • 9H30 > 18H' and 'ENTRÉE LIBRE • TOUT PUBLIC !'. Below this is a list of activities: 'EXPOSITIONS', 'ANIMATIONS', 'CONFÉRENCES', and 'RESTAURATION SUR PLACE'. There is also a section for 'REMISE DE TROPHÉES pour les entreprises engagées' and 'ET BEAUCOUP D'AUTRES SURPRISES...'. At the bottom, there are logos for 'BRUCHE MOSSIG', 'Molsig et Vignoble', 'vallee de la bruche', 'Molsig et Vignoble', 'Pays de la Bruche', 'LEADER', 'Europe', and 'MMA Alsace'. The poster also features an illustration of people interacting with a globe, with one person watering a plant, another on a ladder, and a third on a bicycle.

L'évènement était composé de 2 parties complémentaires:

Conférences et remise des prix

Avec plus de 20 intervenants et témoignages, et une vingtaine de prix décernés, l'objectif était que des élus, entreprises, associations et scolaires puissent témoigner de leur expérience et leur vision. Il a été notamment l'occasion de la remise des trophées éco-défis (voir page 51) et du concours « Notre Nature en Photo » organisé conjointement avec la Maison de la Nature Bruche-Piémont.



© Monique Fluck - L'instant Tendresse

Expositions et animations

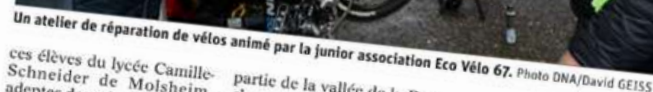
Outre l'exposition du concours « Notre Nature en Photo », de nombreux acteurs du territoire (plus d'une cinquantaine) ont proposé 25 animations à destination du grand public sur les sujets techniques autour du climat, des moments ludiques, deux expositions autour de la forêt, du paysage et du changement climatique, et surtout une exposition de plus de 100 expériences locales en matière d'énergie et de climat.



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PETR BRUCHE MOSSIG 2022

MOLSHEIM

D.G.



Les organisateurs ont balayé samedi très large, au risque de perdre à certains moments le visiteur. Mais avec le sentiment qu'entre les stands, au-delà de la question climatique, il était aussi question de lien social. « C'est une manière de se serrer les coudes dans un contexte d'écoanxiété » observe Jean-Claude Rodriguez, président de la Maison de la nature Bruche-Piémont. Une nature qui, avec le lycée Camille Schneider, avait ce samedi un toit tout trouvé.

NICH SHERM

Assessing WATER

Projet de territoire

Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les EPCI à fiscalité propre ou, en leur nom et pour leur compte, par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Il peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial.

Le projet de territoire a été finalisée courant 2022. Il s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés ces dernières années, à savoir notamment :

- La liste des thèmes pour le projet de territoire établie en 2018
- L'intervention flash du bureau d'études Les Développeurs Associés (LDA) en

2020 qui a doté le PETR d'une maquette stratégique et de préconisations, établis sur la base d'une analyse documentaire, d'échanges techniques et d'entretiens avec 22 acteurs du territoire (élus, membres du conseil de développement et du GAL, techniciens).

- Le SCoT arrêté en 2020
- Le Plan Climat (PCAET) élaboré par le PETR pour ses 3 communautés de communes dans le cadre d'une large concertation, approuvé en avril 2022
- L'étude mobilité engagée par le PETR en 2020
- La stratégie établie pour la candidature du PETR au programme LEADER 2023-2027.

Ces travaux ont été synthétisés, actualisés et complétés par des données issues de bases

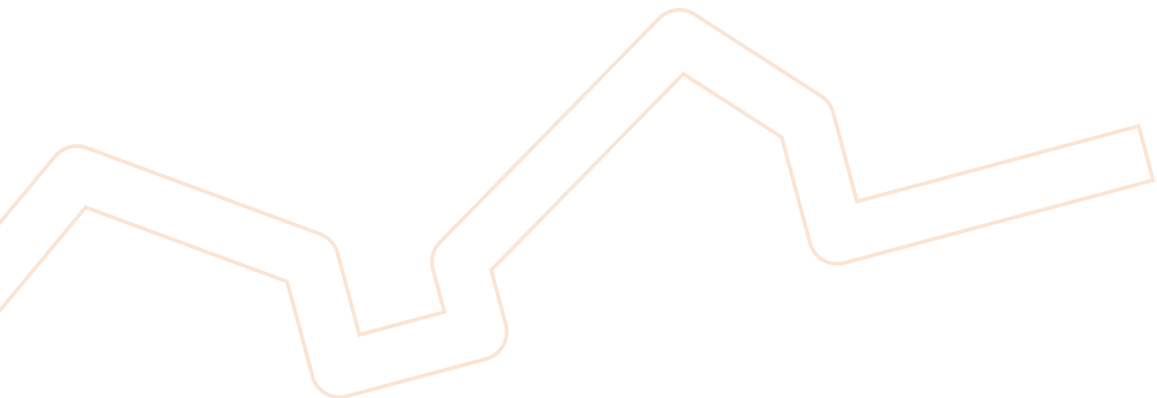
de données nationales, des contrats locaux de santé et des études touristiques établies à l'échelle des communautés de communes, mais aussi de l'observatoire du PETR.

Le projet de territoire a été présenté à la conférence des Maires et au Conseil de Développement et approuvé par le comité syndical du PETR le 16 novembre 2022 puis par les organes délibérants des EPCI à fiscalité propre qui composent le PETR courant décembre 2022.

Le projet de territoire du PETR Bruche Mossig est composé de 2 volets, joints en annexe, le diagnostic décliné en 6 cahiers thématiques (présentation du territoire, aménagement, économie-emploi-formation, mobilité, climat-air-énergie, santé), d'une part, les enjeux et la stratégie, d'autre part.



Le projet de territoire est téléchargeable sur le site web du PETR:
<https://bruche-mossig.fr/le-petr-bruche-mossig/publications-du-petr/>



EXERCICE DES ATTRIBUTIONS



En plus de l'exercice de ses compétences, le PETR :

- est le cadre de contractualisation infra régionale et infra départementale des politiques de développement, d'aménagement, de solidarités entre les territoires et, à ce titre, peut porter les différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat, l'Europe ; le cas échéant, pour porter des missions pour le compte de la Région ou du Département dans le cadre d'une délégation ;
- peut créer des services unifiés avec les EPCI à fiscalité propre qui le composent, dans les conditions prévues par l'article L. 5111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- peut réaliser, pour le compte des collectivités ou établissements publics, des prestations de services, dans les conditions prévues par l'article L. 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les statuts précisent que la présente énumération n'est pas limitative.

En prolongation des actions portées initialement par l'association du Pays Bruche Mossig Piémont, le PETR Bruche Mossig œuvre en faveur de la transition énergétique et du développement territorial tel que détaillé ci-après.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique des maisons d'habitations

La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte fixe un objectif de 500 000 rénovations lourdes de logements par an à compter de 2017 et indique que l'ensemble du parc bâti doit atteindre une performance énergétique au niveau BBC d'ici à 2050 .

La Région a affirmé la nécessité de généraliser les rénovations énergétiques performantes des bâtiments résidentiels et tertiaires comme premier levier de réduction des consommations énergétiques. Le SRADDET a arrêté les objectifs de réduire de 46% depuis 2012 les consommations énergétiques du résidentiel à horizon 2030 et de 89% pour 2050.

Le plan climat du territoire Bruche Mossig

adopté en mai 2022 décline ses enjeux à l'échelle du territoire et préconise dans sa fiche action n°7 de proposer un parcours rénovation pour les particuliers, avec pour ambition pour le PETR d'assurer 500 contacts et 300 conseils par an, et d'obtenir 100 mises en chantier par an ainsi que 1 000 maisons et 400 logements collectifs rénovés chaque année.

L'espace France Rénov

L'Espace Info Energie du territoire a été créé par le Pays Bruche Mossig Piémont en avril 2012 et transféré au PETR Bruche Mossig le 1^{er} septembre 2019 ; Il est animé par Jean SCHOEPFER depuis juin 2018.

Le réseau des Espaces INFO ENERGIE est

un réseau national initié par l'ADEME, en partenariat avec des associations et des collectivités locales. Il garantit la gratuité et l'indépendance des services proposés. Cofinancé par la Région Grand Est et l'ADEME, jusque fin 2020, l'EIE est devenu « **espace France Rénov** » désormais rémunéré sur la base des actes de conseil réalisés, via des certificats d'économie d'énergie, complétés par une subvention forfaitaire de la Région Grand Est dans le cadre du programme SARE.

Le conseiller France Rénov a pour mission d'informer et de sensibiliser les particuliers pour la réalisation d'économies d'énergie et la réduction de l'utilisation d'énergies fossiles dans leur logement, à savoir :

- Identifier les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie,
- Apporter un avis objectif, indépendant des fournisseurs d'énergies, des fabricants de matériaux ;
- Informer sur les aides financières mobilisables,
- Promouvoir les énergies renouvelables.



L'activité de conseils

Les informations sont données par téléphone, par mail, ou sur rendez-vous lors de permanences, soit dans les locaux du PETR à Mutzig, soit dans des locaux des EPCI et communes du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2021 dans le cadre du programme SARE, le conseiller peut se déplacer chez le particulier et élargir son champ d'intervention au petit tertiaire privé.

En 2022, le conseiller s'est déplacé au domicile de 48 particuliers.

La permanence de Schirmeck a été intégrée au Point Info Habitat (PIH), mis en place par le Conseil Général 67, à la maison de la Vallée de Schirmeck. Le PIH a pour but de regrouper dans un même lieu l'ensemble des interlocuteurs en rapport avec l'habitat. Le dispositif a été lancé en novembre 2014 et en tant que partenaire local, l'espace France Rénov est associé à la démarche.

Sur Wasselonne, le lieu de permanence est implanté au siège de la Communauté de communes où se trouve également la maison de services.

Ces permanences permettent de décentraliser le dispositif au sein du territoire et de faciliter le service à la population.

● Les permanences

Lieu	Date	Nombre de rendez-vous
Schirmeck A la maison de la Vallée	le 1 ^{er} mercredi du mois de 9h à 12h	10
Wasselonne A la Maison des Services	le 4 ^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h	11

Tableau des permanences en 2022, avec le nombre de personnes conseillées



● Bilan quantitatif

Le nombre de personnes conseillées depuis la création de l'espace France Rénov sur le territoire Bruche Mossig, n'a pas été stable, du fait des mouvements de personnel qui ont généré des périodes de vacance sur le poste.

Années	Nb de personnes conseillées
2013	260
2014	209
2015	161
2016	14
2017	180
2018	105
2019	315
2020	351
2021	517
2022	562

L'année 2022 est l'année la plus forte en nombre de contacts.

Les animations

Afin de faire connaître le service et de sensibiliser un public plus large, l'espace France Rénov propose :

- Des animations, sous différents formats : balades thermiques, stands lors des salons et événements du territoire ;
- Des conférences, à destination d'un public varié (particuliers, élus), sur divers thèmes : la rénovation basse consommation, la consommation d'électricité, éviter les pièges à énergie ...



Les balades thermiques (janvier/février, novembre/décembre 2022) :

8 balades thermiques ont été organisées en 2022 (Molsheim, Wasselonne, Schirmeck, Wangen, Heiligenberg, Muhlbach-sur-Bruche, Oberhaslach et Scharrachbergheim-Irmstett)

Autres participations

Outre le portage d'animations propres, le conseiller info énergie a participé, avec le conseiller Oktave, à deux formats organisés dans le cadre du plan climat :

- Une présentation des modes de chauffage au bois lors du Printemps de la Forêt à la scierie SIAT BRAUN à Urmatt le samedi 21 mai et le dimanche 22 mai,
- Le conseil aux particuliers assuré lors de la journée « Agissons ensemble pour le climat » du samedi 19 novembre au lycée Camille Schneider à Molsheim.

La communication France Rénov

Pour accroître la visibilité de l'espace France Rénov du PETR Bruche Mossig :

- Des articles de présentation de l'EIE ont été publiés dans plusieurs bulletins communaux,
- Des plaquettes « Les conseillers France Rénov dans le Grand Est » ont été distribuées lors de diverses animations,

- L'affiche présentant l'espace France Rénov du PETR a été envoyée aux différentes communes du territoire.

Actions & perspectives 2022

Pour 2022, l'objectif est de maintenir le nombre de personnes conseillées par l'espace France Rénov et de renforcer les animations et actions de communication à cet effet. Il s'agira de rester visible et identifiable.

Exemple d'actions prévues :

- Soirées conférence « Rénovation énergétique, déceler le vrai du faux »,
- La participation au salon Dynamik à Marlenheim le samedi 14 janvier 2023,
- Les balades thermiques du PETR Bruche Mossig : Ernolsheim-Bruche (12 janvier) ; Barembach (18 janvier) ; Lutzelse (26 janvier) ; Ergersheim (8 février) ; Marlenheim (13 février).



Plateforme de rénovation énergétique Oktave

Depuis 2015, Oktave est expérimenté par la Région Grand Est, l'ADEME et 10 territoires alsaciens dont le territoire Bruche Mossig Piémont.

La SEM Oktave créée en 2018 réalise une activité d'intérêt général consistant à proposer des prestations de conseil, d'accompagnement technique et/ou de tiers financement dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation. Ce service, désormais payant, s'adresse aux propriétaires pour les accompagner pendant toute la durée de leur projet de rénovation énergétique performante. Une convention a été établie pour préciser les modalités du partenariat entre la SEM Oktave et le PETR dans l'optique de renforcer la transition énergétique sur le territoire Bruche Mossig.



Le PETR héberge le conseiller Oktave du territoire, Franck Livchoune, à Mutzig afin de renforcer la collaboration avec le service France Rénov pour :

- Sensibiliser à la rénovation globale et performante visant le BBC,
- Participer à la détection de chantiers potentiels pouvant être orientés vers la plateforme Oktave,
- Faire connaître les outils d'Oktave auprès du grand public.

En 2022, Oktave a finalisé 11 contrats sur le territoire Bruche Mossig :

- 5 contrats Avancés (maîtrise d'œuvre), de 3 à 5 lots, à Heiligenberg, Lutzelse, Molsheim, Mutzig et Scharrachbergheim-Irmstett ;
- 5 contrats d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage Standard à Russ, Schirmeck (2), Molsheim et Urmatt ;
- 1 contrat Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Financière, à Bourg Bruche.

Oktave a également 28 autres visites sur site à son actif 2022 qui n'ont pas (encore) donné de contrats.



La rénovation énergétique du patrimoine public

Le PETR s'est doté des compétences d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) afin de pouvoir accompagner et conseiller les collectivités locales pour réduire leurs consommations d'énergie. En 2022, l'action du CEP, Serge Tiffay, s'est concrétisée par :

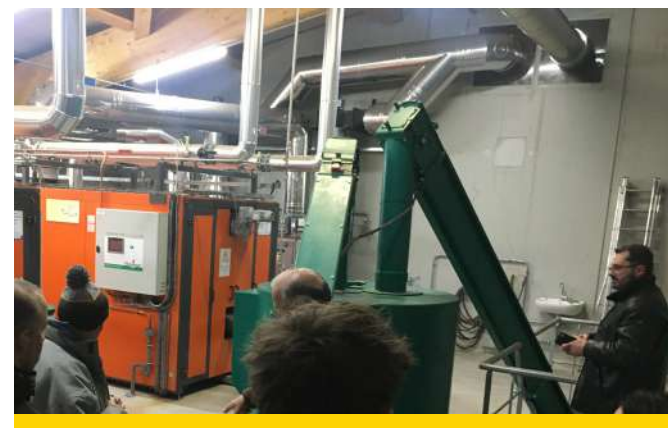
- 49 communes visitées,
- Plus de 453 h d'entretiens et d'interventions sur site,
- 9 visites thermiques,
- 2 interventions d'analyses sur des bâtiments historiques classés,
- 1 étude sur le confort d'été avec accompagnement en visites de sites pour 4 communes,
- 2 ateliers dédiés à l'éclairage urbain.

Pour organiser ses interventions il a développé :

- Un fichier système d'analyse de la consommation énergétique des bâtiments, permettant une visualisation en €/m²/an, en kWh/m²/an et une estimation des GES,
- Un système de fiche de synthèse pour le suivi des communes,
- Un fichier système pour l'analyse des consommations en éclairage urbain et un simulateur d'économie pour la rénovation et en cas d'abaissement ou d'extinction de nuit.

Le portefeuille d'intervention pour 2023 comprend :

- 40 projets en rénovation de biens communaux (Mairies, écoles, presbytères, salle des sports, etc ...),
- 8 projets en Energie (6 photovoltaïques / 2 réseaux de chaleur),
- 9 travaux en cours sur les éclairages urbains.



Mobilité

Covoiturage

Suite aux propositions de l'étude mobilité réalisée en 2020-2021, le PETR porte le projet de mise en place d'un service de covoiturage sur le territoire, autour d'une plateforme numérique.

Un comparatif et une définition de besoins ont été réalisés par le PETR courant 2022. La mise en place de ce nouveau service est prévue en 2023.

Pour ce faire, le PETR est lauréat de l'appel à manifestations d'intérêts TENMOD 2022, qui permet de bénéficier d'un financement à hauteur de 100 000€ sur 3 ans. La CEA prévoit également d'accompagner le territoire sur ce projet, pour la signalétique à mettre en place et pour le développement de parkings de covoiturage.

Vélo

● Accompagnement des collectivités

Le PETR est associé par la CC de la Vallée de la Bruche au pilotage de l'étude de développement de l'équipement vélo et tourisme. Le rendu devrait intervenir courant

2023, et donnera une orientation forte au territoire pour **le renforcement des équipements cyclables, la mise en place d'une signalétique d'intérêt local, et des services à destination des usagers** de la petite reine.

● Défi J'y vais

Pour la 10ème année consécutive, le PETR a décliné sur son territoire le défi « J'y vais » pour les scolaires et les structures professionnelles. Ce défi est organisé au niveau régional par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est, en partenariat avec 29 territoires participants.

L'édition 2022 a eu lieu entre le 2 et le 22 mai 2022.

22 structures du territoire se sont engagées dont 13 établissements scolaires.

Plus de 1000 participants se sont déplacées vers leur lieu de travail ou leur école à pied, à vélo, à trottinette ou en transports en commun, avec un total de plus de 76000km inscrits, **environ 13 tonnes d'émissions de CO2 ont été évitées.**



Autres animations et participations

Le PETR est missionné pour accompagner les communes et communautés de communes dans leurs projets d'énergies renouvelables.

Dans cette optique, le PETR est porteur d'une étude de potentiel autour de 3 énergies que sont le bois-énergie, le biogaz et le photovoltaïque qui démarrera en 2023. Également, le PETR a accompagné plusieurs communes sur ces sujets d'énergies renouvelables, notamment Marlenheim, La Broque, Wisches,

Une visite de terrain a été organisée le 1er juillet par le PETR sur le territoire de l'agglomération de Mulhouse, afin de bénéficier de l'expérience d'autres communes.

Plusieurs animations ont été organisées par le service transition énergétique (hors France Rénov) :

- Une formation à destination des élus du territoire sur l'accompagnement des citoyens dans le changement de comportement, réalisée le 13 janvier à Schirmeck, le 2 février à Wasselonne, ainsi que les 22 février, 23 juin et 27 juin à Molsheim.

- Des fresques du climat, animées par le service ou par des structures externes. La première pour les agents du PETR le 1 février, puis le 12 mai à Schirmeck, et un atelier multi-fresques à Muhlbach/Bruche le 9 décembre 2022,

Il a également participé :

- au printemps de la forêt en Vallée de la Bruche en mai,
- à l'assemblée générale de Molsheim Ville à Pied à Vélo le 28 janvier,
- aux journées vélo organisée par la Région Grand Est les 15 février, 11 mars, 31 mars et 10 décembre,
- aux groupes de travail climat de la CC de la Mossig et du vignoble les 20 avril, 31 mai,
- à la journée Climat Air Energie régionale le 10 mai, 16 juin et 16 novembre,
- aux rendez-vous de l'habitat de la Collectivité Européenne d'Alsace,



- aux journées jardins ouverts à Wangen début juin 2022,
- aux rencontres Territoires à Energie Positive les 28 au 30 septembre à Signy-l'Abbaye,
- à la table ronde photovoltaïque organisée par Cap à l'Est le 1er décembre 2022,
- à des visites de terrain, afin de capitaliser les expériences des acteurs du territoire.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Programme LEADER

Mise en œuvre du programme Européen LEADER 2014-2020

Le programme Européen LEADER 2014-2020 du GAL (Groupe d'Action Locale) Bruche Mossig Piémont a été doté d'une enveloppe de financement FEADER d'un montant de 1630 306€ pour appuyer des projets locaux, innovants et qui relèvent des thématiques suivantes :

- De mise en valeur du patrimoine culturel et naturel,
- De structuration des acteurs économiques,
- De valorisation des ressources locales,
- De coopération du groupe d'action locale,
- De l'animation gestion évaluation du programme.



Le GAL est porté par le PETR Bruche Mossig. L'animation et la gestion du programme LEADER sont assurées par Cassandra Tiphaine et Albin Deriat, sous la direction de Michèle Heussner et la présidence de Daniel Acker.

Le comité de programmation, composé de 24 membres, issus du public et du privé, examine les projets qui font l'objet d'une demande de subvention. Il s'agit de faire le lien avec la stratégie LEADER sélectionnée et d'étudier l'impact du projet sur le territoire, en termes d'attractivité, d'emploi, de valorisation des savoir-faire...

En 2022, l'actualité du GAL a été marquée par :

- L'arrivée de Cassandra Tiphaine, en tant que chargée de mission du programme. Le recrutement a permis de gagner en transversalité dans le suivi des projets. Ainsi,

les deux chargés de mission sont chacun aptes à accompagner un projet dans son intégralité, du 1er contact au paiement en passant par la phase de contrôle.

- L'atteinte de la clause de revoyure 2022 : les GAL du Grand Est étaient soumis dès juin 2022 à des objectifs en termes d'engagements et de paiement de crédits. Ceux-ci ont été atteints par le GAL, aucun dégageant d'office n'a donc été opéré (retrait d'une partie de l'enveloppe financière).

- Le développement de la communication. L'usage des réseaux sociaux, la présence de l'équipe LEADER à des événements du territoire, la communication à destination des porteurs de projets potentiels via courriels ou courriers ont permis de faire connaître davantage le programme et donc de mieux accompagner les initiatives locales.

- **L'élaboration d'une nouvelle stratégie en vue du programme LEADER 2023-2027.** Le PETR, a élaboré, sous l'appui du bureau d'études Oréade Brèche, une préconisation sur les objectifs du prochain programme. Ainsi, les ateliers et concertations, ont permis de définir 3 objectifs principaux pour 2023-2027 :

- Renforcement de l'attractivité du territoire pour les jeunes actifs
 - Adaptation des activités économiques et touristiques
 - Appui à la transition des mobilités.
- Ceux-ci devront être validés par l'autorité de gestion du GAL et pourront être modifiés en 2023. **Nous saurons si le GAL a été retenu pour la programmation 2023-2027 au printemps 2023.**

Le comité de programmation s'est réuni 3 fois en 2022 afin de :

- Proposer des orientations pour le programme LEADER 2023-2027
- Rencontrer les porteurs de projets du territoire et émettre des recommandations
- Sélectionner les projets innovants.

En 2022, 18 nouveaux projets ont été portés à connaissance du GAL :

- 10 projets ont fait l'objet d'un 1er contact en entretien, et ont été réorientés vers d'autres programmes ou déposeront une demande ultérieurement
- 8 projets ont fait l'objet d'un dépôt de subvention LEADER.

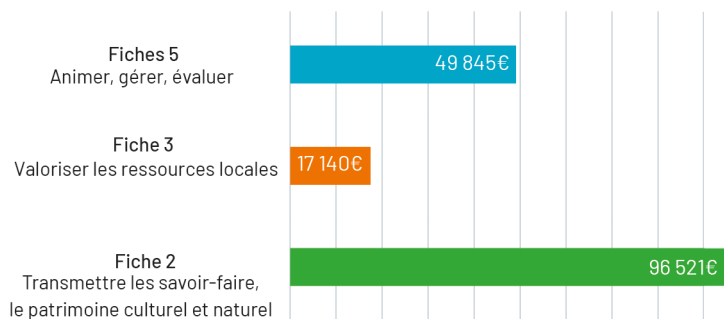
Etat d'avancement de la programmation

Au 20 novembre 2022, plus de 1 164 000€ ont été programmés, représentant 71% de l'enveloppe LEADER mobilisable sur le territoire Bruche Mossig (enveloppe abondée en 2021)

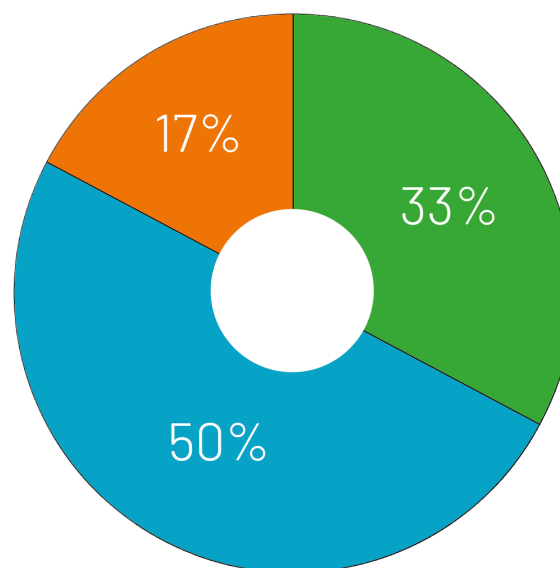
Les dossiers payés représentent 850 925€, soit plus de 52% de l'enveloppe totale attribuée.



→ Montants de subvention LEADER programmés en 2022 par thématique

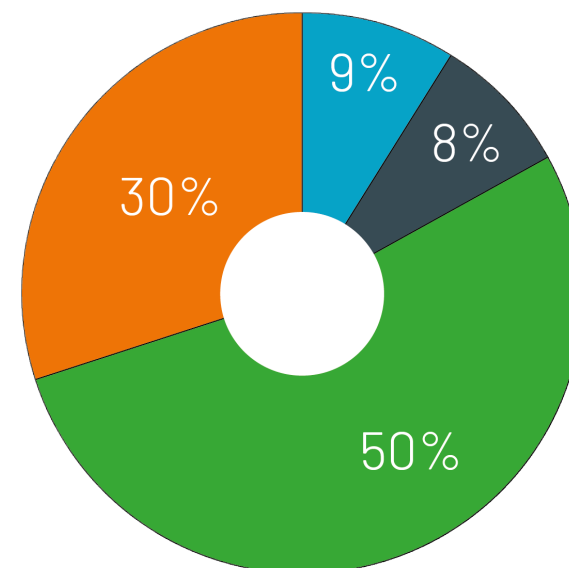


→ Localisation des opérations programmées en 2022



- Communale
- Intercommunale
- PETR

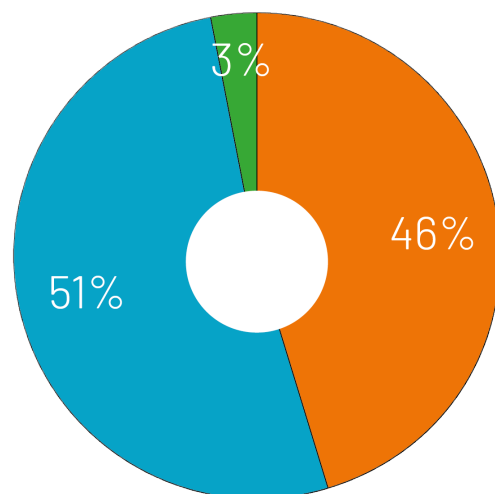
→ Types d'investissement programmés en 2022



- Ingénierie de projet et études
- Prestations artistiques
- Equipement (machines)
- Communication

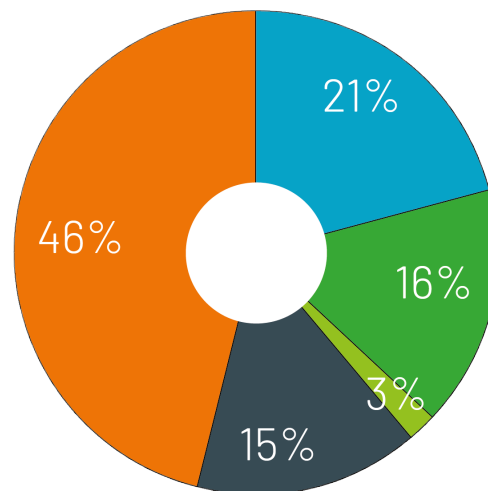
Bilan depuis le début de la programmation (fin 2015) des projets sélectionnés au sein du GAL
(Groupe d'action Locale) Bruche Mossig Piémont

→ Statut des bénéficiaires de subventions LEADER (61 projets)



- Collectivités
- Associations
- Entreprises

→ Objectifs prioritaires des projets sélectionnés depuis 2015



- Mettre en réseau
- Animer, gérer, évaluer
- Valoriser les ressources locales
- Coopérer
- Transmettre le savoir-faire, le patrimoine culturel et naturel

→ Les Médiévales à Wangenbourg-Engenthal, projet subventionné par le programme LEADER



Tremplin Entreprises et l'animation économique

La Commune de Mutzig a mené le projet de requalification de la friche industrielle de la Brasserie avec l'appui du Pays Bruche Mossig Piémont, elle a développé un pôle de services comprenant notamment une pépinière d'entreprises dénommée Tremplin Entreprises, implantée dans le bâtiment historique de la brasserie.

Les activités de Tremplin Entreprises, s'articulent autour de fonctions complémentaires :

- Proposer une offre d'hébergement à tarif avantageux (bail souple de 23 mois renouvelable) pour les jeunes entreprises et en « hôtel » pour les entreprises de plus de 3 ans,
- Organiser des animations pour faciliter le réseautage et la montée en compétence des entrepreneurs du territoire,
- Louer des salles pour l'organisation de formations, séminaires et événements à destination des entreprises, des bureaux pour entretiens individuels et un espace de coworking/télétravail,
- Développer le « pôle création entreprise » et promouvoir le bâtiment comme lieu ressource en matière d'entrepreneuriat,
- Aider l'entrepreneuriat, l'emploi, la formation et l'insertion.

La gestion et l'animation de Tremplin Entreprises initialement confiées par la Ville de Mutzig au Pays Bruche Mossig Piémont ont été reprises par le PETR Bruche Mossig en qualité de mandataire de la commune de Mutzig en 2019. L'accueil à Tremplin Entreprises est assuré par Cécile Grucker et la direction par Patrick Peter, animateur économique du PETR. La gestion courante du lieu est assurée en partenariat avec la ville de Mutzig (nettoyage, connexion internet, téléphonie, appels à loyer, chauffage/climatisation).



→ <https://www.tremplin-entreprises.fr>



L'hébergement à Tremplin

Le taux d'occupation de Tremplin Entreprises était de 88 % au 01/01/2022 avec 22 bureaux occupés sur 25.

En 2022, Tremplin a enregistré :

- **15 bureaux libérés** (au lieu de 4 en moyenne par an) :
DCP TELECOM - besoin de local de stockage
RCE CONSEILS - déménagement privé hors territoire
FLEXIWORK EASY - déménagement sur l'EMS
CABINET D'EXPERTISE SIDOLI - déménagement dans un local à Mutzig
Mmes THOUVENOT et STEINGLIN - déménagement dans un local mutualisé à Mutzig
ANNEOSENS - économie de charges
GM COURTAGE - économie de charges
SAYE SAS - insuffisance d'activité
AB STUDIO ATELIER - insuffisance d'activité
DEVCONCEPTION - liquidation
BC HOME - liquidation
DANZ CONSEIL - liquidation
ALLKOM/AMSCAN - changement de stratégie de la direction allemande

Par ailleurs, le syndicat mixte du collège de Mutzig qui occupait un bureau à Tremplin depuis juillet 2021 a rejoint ses nouveaux bureaux situés à Mutzig.

- **6 nouvelles entrées** : ACADEMIE BY ANTY, GDCLIENTS, IRIS INTERACTIVE, MITAINE PAYSAGISTE, KLR GENEALOGISTES ASSOCIES, M. DUPAIN - CABINET PARCOURS D'EVOLUTION

+ 1 bureau loué par Louise MOREL, députée de la 6ème circonscription du Bas-Rhin, de fin août à mi-octobre.

Ces attributions ont été soumises au comité de sélection mobilisé 5 fois à cet effet.

- **4 déménagements au sein de la pépinière** :
DRONE PROJECT, CMCG FORMATION, ERO CORP, Mme HENRY

Perspectives pour 2023 :

- un deuxième bureau pour ACADEMIE BY ANTY
- un deuxième bureau pour GDCLIENTS
- COUVECO, entreprise lorraine qui cherche un bureau en Alsace
- SOLIVERS qui cherche un bureau pour y loger une nouvelle entité spécialisée dans le pellet à base de produits recyclés

- HYDRO TECH ENVIRONNEMENT, entreprise qui vient d'être créée et qui envisage après une période d'observation de son démarrage de s'engager sur une location de bureau
- M REGENASS qui cherche un lieu de synergie collective et envisage une location de bureau

Location de salles

En complément de ces résidents permanents, Tremplin accueille en location temporaire des acteurs économiques tels que la CCI, la CMA, Créacité, Cooproduction, l'ordre des experts-comptables... et loue ses salles de réunion ou bureaux d'entretiens à des organismes de reclassement, de formation ou d'insertion professionnelle notamment.

En dehors des locations de salles et de bureaux par les résidents de la pépinière, 24 entreprises ont loué des espaces à Tremplin. En 2022, nous comptabilisons 185 jours de location (salle et bureaux d'entretien). En 2021, nous en comptabilisons 129 soit une **hausse de 43 %**.

De plus, 30 personnes ont loué une place dans l'espace télétravail/coworking.

L'animation de Tremplin :

- 1 stage «5 jours pour entreprendre» animé par la CCI - 6 participants
- 1 présentation et sensibilisation de l'accompagnement à la transmission d'entreprise animée par CMA/CCI - 43 participants (élus du PETR)
- 1 atelier numérique animé par la CMA - 13 participants
- 1 atelier juridique - 17 participants
- 2 ateliers RH - 8 et 15 participants
- 1 atelier « marchés publics » - 7 participants
- 1 atelier micro-entreprise « rester ou sortir » animé par la CMA - 4 participants
- 1 afterwork avec une thématique financière animé par la Banque Populaire Alsace Champagne Lorraine et par Initiative Bruche Mossig Piémont - 42 participants
- 1 présentation de la Loi de Finances - 10 participants
- Organisation d'un salon de la création/reprise animé par le Pôle Créa Bruche Mossig 17 exposants - 220 visiteurs
- Portes ouvertes de la pépinière le 18 novembre - 2 visiteurs
- Conférence sur la thématique entrepreneuriale avec un grand témoin pour évoquer « les dynamiques économiques de notre territoire » (Mme Romina MARCOVICI Directrice de Merck) - 65 participants

Le pôle création/reprise d'entreprise a accueilli et conseillé 131 porteurs de projet en 2022 :

- Age moyen 40 ans (37 ans en 2021)
- 38 % artisans, 20 % commerçants et 35 % de professions libérales
- 55 % de femmes (48 % en 2021)
- 65 % de demandeurs d'emploi, 28 % de salariés
- 87 % de projet de création d'entreprise, 3 % de reprise d'entreprise et 9 % en projet de développement
- 76 % issus du territoire du PETR, dont 39 % CCRMM, 21 % CCVB et 19 % CCMV
9 % des porteurs de projet étaient issus de la CC Portes de Rosheim, 5 % de la CC Pays de Sainte Odile et 2 % CC Barr et Bernstein
- 71 % de projets de micro-entreprise (58 % en 2021)
- 31 % susceptibles d'avoir besoin d'un financement d'Initiative BMP
- 2 % susceptibles d'être intéressés par la location d'un bureau à Tremplin
- A cela s'ajoute :
 - 10 réunions création/reprise d'entreprise animées par CMA/CCI - 58 participants
 - 10 réunions création micro-entreprise animées par Tremplin et Créacité/Cooproduction - 32 participants

- 10 chèques Créa Grand Est « préparation du projet » et 1 chèque Créa « post-Créa »
- Participation au salon « Créer et développer sa boîte en Alsace » au PMC à Strasbourg
- Animation et pilotage du Pôle Créa Bruche Mossig avec 5 partenaires (CMA, CCI, Initiative BMP, Cooproduction et Créacité)

D'autre part, 30 entrepreneurs bénéficiaires du RSA ont été suivis pour le compte de la CeA.



Initiative BMP :

Initiative Bruche Mossig Piémont est une association d'intérêt général dont les services proposés sont gratuits. Elle est régie par le droit local et fait partie du réseau Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprise en France.

Créée en 2003 à l'initiative du Pays Bruche Mossig Piémont, l'association Initiative BMP accompagne les porteurs de projets en création/reprise et croissance d'entreprise sur tout le territoire du PETR ainsi que les CC Pays de Sainte Odile et Portes de Rosheim, moyennant :

- un prêt d'honneur à taux 0 sans intérêt ni caution, qui peut aller de 1 000 € à 30 000 €, remboursable sur une durée de 2 à 5 ans,
- un suivi et un accompagnement personnalisé,
- un parrainage apporté par un chef d'entreprise bénévole,
- un prêt spécifique « Fonds Initiative Campagne » pour augmenter le prêt d'honneur lorsqu'il s'agit d'aider un commerce de proximité dans les communes rurales

L'association est prestataire pour le dispositif ARDAN sur le territoire (aide à la première embauche sur une création d'un nouveau poste au sein de l'entreprise).

L'association est un partenaire privilégié du PETR et des communautés de communes pour l'animation et le développement du territoire. Le partenariat avec la plateforme est formalisé au sein d'une convention prévoyant l'hébergement gracieux de l'association dans les locaux du PETR au regard de sa mission d'intérêt général qui se justifie par :

- l'encouragement de l'entrepreneuriat sur le périmètre du PETR et son impact sur la création (ou le maintien) d'emplois sur le territoire ;
- le risque encouru en lien avec la faisabilité financière des projets ;
- l'expertise mobilisée à titre bénévole

En 2022, Initiative BMP a à son actif :

- 36 dossiers analysés et 31 validés
 - 15 créations, 13 reprises et 3 développements
 - 11 sur Molsheim/Mutzig, 3 sur Vallée de la Bruche, 3 sur Mossig et Vignoble
- Plus de 400 000 € de prêts d'honneur engagés
- Plus de 90 emplois créés ou maintenus.



Animation et activité économique

Autres actions économiques réalisées par le PETR Bruche Mossig

- Coaching de 2 mini-entreprises « Entreprendre Pour Apprendre EPA » de terminale du lycée Henri Meck à Molsheim
- Jury « Entreprendre Pour Apprendre EPA »
- Jury Idéa Pitch chez Pépite Etena
- Participation aux comités d'Initiative Bruche Mossig Piémont
- Participation aux réunions de la Région Grand Est (Pôle Créa et Chèques Créa)
- Participation aux réunions des pépinières Alsace, GrandEst et France (participation active à la réflexion sur la renaissance d'un réseau national)
- Réflexion relative au fonctionnement des espaces de coworking du territoire (Dorlisheim, Mutzig, Marlenheim, Schirmeck), avec la création d'un sondage à destination des habitants transmis aux communautés de communes pour diffusion
- Accueil de l'association « Bouge ta boîte » collectif d'entrepreneuses qui se réunit 2/mois
- Animation de la thématique économique lors de la journée Plan Climat du PETR Bruche Mossig
- Suivi du dossier Leader pour des investissements à Tremplin
- Soutien et participation aux réflexions du collectif d'industriels Actions
- Réflexion et participation au salon des professionnels de Mossig Vignoble
- Participation aux démarches « Petites Villes de Demain » de Wasselonne/Marlenheim - Schirmeck/La Broque/Rothau/Barembach et Mutzig/Dorlisheim/Molsheim
- Préparation et réflexion sur le projet de bourse de locaux vacants sur le territoire
- Préparation d'un « forum » de l'apprentissage sous forme de « Ciné-Métiers » avec les collèges, CMA, CCI et la mission locale
- Candidature à l'appel à projet BPI « Entreprendre au cœur des territoires »
- Participation au forum « emploi et apprentissage » de Marlenheim



Le programme Eco-Défis

Le PETR Bruche Mossig et la Chambre de Métiers d'Alsace ont noué un partenariat d'un an au travers de l'opération Eco-Défis. Il s'agissait d'accompagner et de valoriser les artisans qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement en leur attribuant un label de reconnaissance nationale. Pour obtenir ce label Eco-Défis, les artisans doivent réaliser sur l'année entre 3 et 5 défis dans 3 thématiques en lien avec le développement durable, comme par exemple : gestion des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, économie d'eau, économie d'énergie, mobilité durable, achats durables, optimisation des pertes, qualité de l'air intérieur... Pour réaliser ces défis, l'entreprise est accompagnée par un agent de la CMA.



10 entreprises du territoire ont obtenu ce label :

- Sacker & Massé - menuiserie ébénisterie à Wasselonne (MV)
- Fermetures Klein - fermetures à Wasselonne (MV)
- Atelier Freya - menuiserie à Dangolsheim (MV)
- Wolff et Chall - couverture à Duttlenheim (MM)
- Rustyle - menuiserie à Duttlenheim (MM)
- Aditech - agencement à Gresswiller (MM)
- Look et Vous - coiffure à Molsheim (MM)
- Coiffure Salomon - coiffure à Molsheim (MM)
- Agence Tout Bois - menuiserie à Wisches (VB)
- L'Aube et l'Epine - fleuriste à Lutzelhouse (VB)



GLOSSAIRE

Lexique PETR

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

ADEUS : Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise

BBC : Bâtiments Basse Consommation

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCRMM : Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

CCMV : Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

CCVB : Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

CeA : Collectivité européenne d'Alsace

CEE : Certificats d'Economies d'Energie

CEP : Conseiller en Energie Partagé

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CMA : Chambre de Métiers d'Alsace

DOO : Document d'Orientations et d'Objectifs (feuille de route du PADD)

EIE : Espace Info Energie devenu **Espace France Rénov**

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FEADER : Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural

GAL : Groupe d'Action Locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

LTECV : Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015)

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SLIDE : Synergies Locales Inter-entreprises pour Développement Economique

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

TVB : Trame Verte et Bleue

ZAN : Zéro Artificialisation Nette



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL BRUCHE MOSSIG